

Regards croisés

Exploitation
de l'enquête
sur les CFA
ayant eu un
alternant sortant
en 2022



Sommaire

- p. 04 ➤ **SYNTHÈSE**
- p. 06 ➤ **PARTIE 1**
Quels objectifs ?
Quelle méthode ?
- p. 08 ➤ **PARTIE 2**
Quel est le profil
des CFA interrogés ?
- p. 12 ➤ **PARTIE 3**
Quel est le regard
des CFA sur l'amont
de l'alternance ?
- p. 16 ➤ **PARTIE 4**
Quel est l'accompagnement
proposé par les CFA
pendant l'alternance ?
- p. 22 ➤ **PARTIE 5**
Quelle est la perception
des CFA sur la fin de l'alternance
et le devenir des alternants ?

Synthèse



Le regard des CFA sur l'amont de l'alternance

- Des CFA qui estiment, comme les alternants, que ces derniers ont un bon niveau de connaissance des métiers en lien avec la formation suivie : près de 7 CFA sur 10 estiment que les alternants ont une assez ou très bonne connaissance des métiers (c'est le cas de 82 % des alternants).
- Des CFA face au défi du recrutement. Que ce soit pour trouver des alternants ou des entreprises, une majorité de CFA exprime des difficultés. Ils sont 54 % à estimer rencontrer des difficultés pour recruter des alternants et 59 % pour rechercher des entreprises.
- Pour les aider dans ces recherches, les CFA sont tous pour la plupart en relation avec des organismes d'aide à l'emploi.



L'accompagnement de l'alternance

- Des alternants informés, avant leur entrée en formation, par la plupart des CFA sur les interlocuteurs possibles et les aides existantes.
- Près de 8 CFA sur 10 indiquent avoir accompagné les alternants en cas de difficultés avec les entreprises mais aussi dans les démarches pour accéder aux aides et pour rechercher un employeur.
- Des alternants ayant bénéficié pour la plupart d'une visite en entreprise selon les CFA : 80 % d'entre eux indiquent rendre visite à plus de 90 % des alternants en entreprise.
- Pour les entreprises, la plupart des CFA indiquent avoir mis en place un service d'accompagnement pour le recrutement des alternants et la rédaction du contrat d'alternance.
- En revanche, l'accompagnement relatif à la formation du tuteur / maître d'apprentissage est moins répandu : il est proposé par 58 % des CFA.



La gestion de la rupture du contrat et le devenir des alternants

- Les organismes de formation minorent le rôle des alternants dans cette rupture par rapport aux autres acteurs et ont plutôt tendance à penser que celle-ci se fait d'un commun accord avec l'entreprise. Pour les deux tiers des CFA interrogés, la rupture résulte le plus souvent d'un commun accord.
- Les difficultés de relations de travail avec les autres personnes de l'entreprise, les raisons personnelles et les conditions de travail sont les principaux facteurs qui conduisent les alternants à rompre leur contrat d'alternance selon les CFA.
- Tous les CFA indiquent accompagner les alternants à trouver une nouvelle entreprise en cas de rupture de contrat.
- À l'issue de la formation en alternance, près d'un alternant sur deux (48 %) est embauché dans l'entreprise dans laquelle il était en alternance selon les CFA.

PARTIE 1



Quels objectifs ? Quelle méthode ?

1 – Contexte de l'étude

Opco EP est un acteur majeur de l'alternance en France avec **169 300 contrats** débutés en 2023, **soit 18 %** des contrats d'alternance signés en France. Son rôle n'est pas uniquement celui de financeur de la formation mais aussi celui de développeur de compétences en s'appuyant notamment sur :

- > Une commission apprentissage et professionnalisation (Comap) ;
- > Une offre de services à destination des branches professionnelles, des entreprises et des individus en recherche d'alternance ;
- > Des solutions partagées avec les CFA dans les territoires ;
- > Un hub de l'alternance à destination des alternants, des entreprises et des CFA visant à orienter et à faciliter la mise en relation entre les candidats et les entreprises.

Les branches professionnelles du périmètre Opco EP sont pleinement investies dans l'alternance.

Toutefois, quelques branches concentrent une part plus importante des contrats.

L'étude présentée ici s'inscrit en complément des productions existantes en lien avec le sujet de l'alternance, notamment le bilan national et les bilans territoriaux de l'alternance, l'étude en partenariat avec le Céreq sur les trajectoires d'insertion des jeunes dans les entreprises de proximité.



2 – Objectifs de l'étude

Cette étude répond à une attente de la commission alternance et professionnalisation d'Opco EP de disposer d'éléments permettant de connaître le devenir des alternants et d'alimenter la réflexion sur la sécurisation de leurs parcours professionnels.



3 – Méthodologie

Cette étude est basée sur l'interrogation et le croisement des regards des trois acteurs clés de l'alternance, à savoir les alternants, les entreprises et les CFA.

Concernant spécifiquement l'enquête dédiée aux CFA :

> La population de référence est composée de **3 535 CFA** ayant eu au moins un dossier d'alternance financé en 2022 et 2023.

> Parmi celle-ci, **2 236 CFA** avaient un contact renseigné.

La base finale a été établie sur les CFA dont le dernier contrat exécuté date de 2022 ou 2023 et qui ont eu au moins un contrat terminé en 2022.

> Au final, ce sont **464 CFA** qui ont répondu à l'enquête.

L'échantillon interrogé n'a pas pu être construit selon les caractéristiques des CFA, notamment sur les formations proposées en lien avec le périmètre d'activité d'Opco EP en raison de la difficulté d'associer un CFA à une branche.

Certains CFA peuvent former sur des métiers correspondant à plusieurs branches. L'ajustement des CFA à interroger s'est fait sur leur répartition territoriale (par région). De ce fait, si le volume de répondants est satisfaisant, il n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble des CFA.

Les répondants sont dans plus de la moitié des cas les **DRH / RRH (35 %)** ou les **dirigeants (21 %)**.

Les autres répondants sont le directeur adjoint, l'assistant (de direction, administratif ou de gestion), la personne en charge de l'alternance, de la formation ou encore des relations.



Les thématiques sur lesquelles les CFA ont notamment été interrogés sont :

- Leurs difficultés à trouver d'une part des alternants et d'autre part des entreprises ;
- Leur relation avec ces deux parties prenantes de l'alternance (alternants et entreprises), et notamment l'accompagnement proposé ;
- Le devenir des alternants ;
- La gestion des ruptures de contrat ;

Les questions ont porté le plus souvent sur la formation du champ Opco EP ayant eu le plus de sortants en 2022 dans leur établissement.

Après une présentation des CFA interrogés, l'étude est structurée autour des trois temps de forts de l'alternance :

- **En amont du contrat**, l'étude s'intéresse notamment aux difficultés éventuelles rencontrées par les CFA pour recruter des alternants et rechercher des entreprises.
- **Pendant le contrat d'alternance**, l'étude présente les accompagnements proposés par les CFA à destination des alternants et des entreprises.
- **À l'issue de l'alternance**, sont analysés le devenir des alternants et la gestion de la rupture par les CFA. L'étude s'intéresse également aux outils d'Opco EP utilisés par les CFA.

PARTIE 2



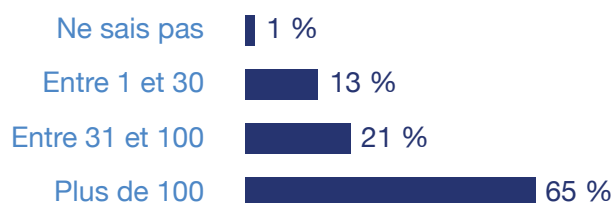
Quel est le profil des CFA interrogés ?

1 – Quelle est la taille des CFA ayant répondu à l'enquête ?

La majorité des CFA ayant répondu compte plus de 100 alternants sortants en 2022. Ce résultat est lié au fait que les CFA interrogés sont issus de la base 1 000 CFA qui s'appuient sur ceux qui sont les plus actifs.

Figure 1

Nombre d'alternants sortants en 2022 des CFA ayant répondu



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

2 – Y a-t-il des régions sur ou sous représentées dans les CFA ayant répondu ?



Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus grand nombre de CFA ayant répondu (15% des 464 répondants). La part de la région est toutefois supérieure de deux points à ce qu'elle représente dans la base de référence des 3 535 CFA ayant déposé au moins un dossier d'alternance en 2022 et 2023.



La région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** est celle qui est la plus sur-représentée parmi les répondants (sa part est de 11 % parmi les répondants alors qu'elle est de 8 % dans la base de référence).



Inversement, l'**Ile-de-France** qui compte le plus grand nombre de CFA (19%) est la région la plus sous représentée au niveau des répondants (12%), suivie des **Hauts-de-France**.

À noter que dans les régions d'Outre-mer, la Martinique ne compte aucun répondant et la Guyane un seul.

Régions des CFA ayant répondu :

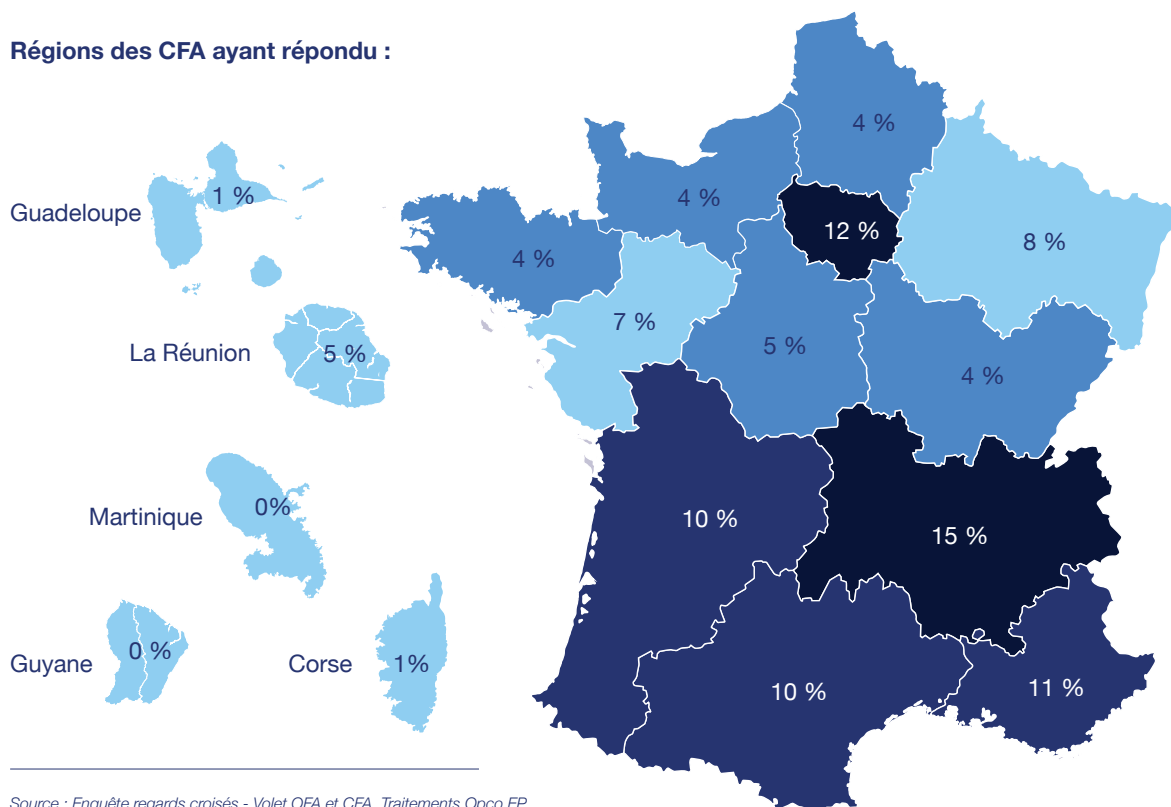


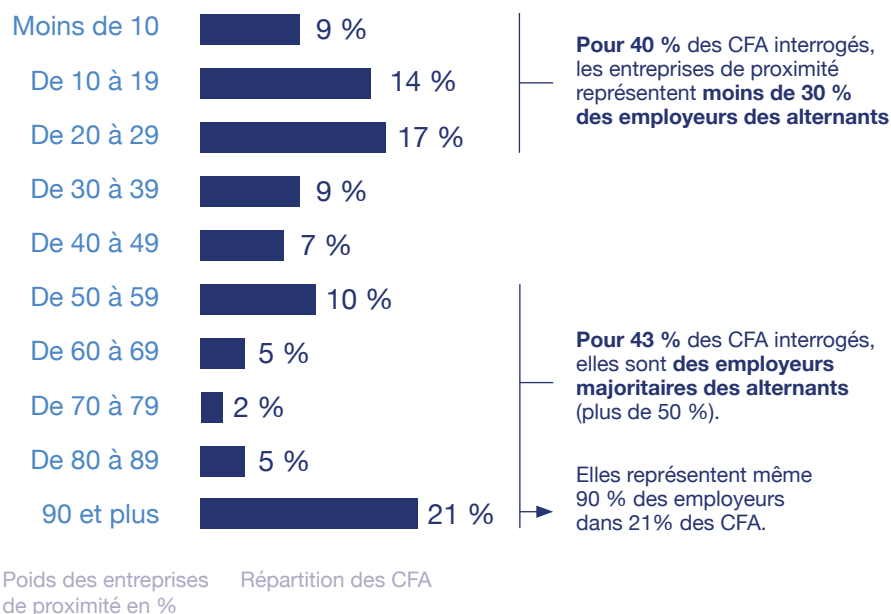
Figure 2 Région des répondants

Région	3 535 OF/A et CFA avec au moins un dossier d'alternance financé en 2022/2023	464 OF/A et CFA ayant répondu	Ecart (en nbre de points)
Ile-de-France	19 %	12 %	-7
Auvergne-Rhône-Alpes	13 %	15 %	2
Nouvelle-Aquitaine	10 %	10 %	0
Occitanie	9 %	10 %	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 %	11 %	3
Grand Est	7 %	8 %	1
Hauts-de-France	7 %	4 %	-3
Pays de la Loire	6 %	7 %	1
Bretagne	5 %	4 %	-1
Normandie	4 %	4 %	0
Bourgogne-Franche-Comté	4 %	4 %	0
La Réunion	3 %	5 %	2
Centre-Val de Loire	3 %	5 %	2
Guadeloupe	1 %	1 %	0
Martinique	0 %		0
Guyane	0 %	0 %	0
Corse	0 %	1 %	1

3 – Quelle est la part des entreprises du champ Opco EP dans les contrats d’alternance des CFA ?

Figure 3

Répartition des CFA selon la part des alternants ayant réalisé leur formation en alternance au sein d’une entreprise du périmètre Opco EP. (parmi les alternants sortants de 2022)



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.



L’importance relative des entreprises de proximité parmi les contrats d’alternance des CFA interrogés est très liée aux domaines d’activités¹ couverts par ces mêmes établissements :

- > La part des entreprises de proximité est la plus importante dans les CFA en lien avec les activités artisanales, en particulier dans la coiffure et l’esthétique, cosmétique.
- > Au contraire, les entreprises de proximité sont plutôt minoritaires parmi les employeurs dans les CFA en lien avec les activités de commerce et services pour les entreprises, notamment l’immobilier et les prestataires de services du secteur tertiaire.

1. Selon la branche professionnelle du champ Opco EP dans laquelle les alternants effectuent le plus leur contrat.

4 – Quelles sont les branches couvertes par les CFA qui accueillent des alternants du champ Opco EP ?

La plupart des CFA interrogés (83 %) sont multi-branches.

Leurs alternants effectuent leur contrat dans plusieurs branches du champ Opco EP. Parmi les branches où les contrats d'alternance sont les plus nombreux, la part des CFA multi-branches est un peu moins importante tout en restant majoritaire dans les branches suivantes : la coiffure (73 %), les entreprises des services à la personne (59 %), la maintenance des matériels (SDLM) (57 %) et la pharmacie d'officine (50 %).

Figure 4

Domaine d'activité et branches principales du champ Opco EP des OFA et CFA



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Branches principales et secondaires du périmètre Opco EP des OFA / CFA interrogés. Il a été demandé aux OFA et CFA quelle était la branche principale dans laquelle les alternants effectuent leur contrat parmi les branches du périmètre Opco EP. De la même façon, ils ont été interrogés sur la deuxième et troisième branche la plus importante le cas échéant (ce qui a permis de déterminer les branches secondaires).

Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP. Note de lecture : 17 % des OF ont pour branche principale la boulangerie-pâtisserie. Mais cette branche est représentée (en branche principale ou secondaire) dans un tiers des OF.

	Branche principale		Branches principales et secondaires	
	Nbre OFA / CFA	%	Nbre OFA / CFA	%
Boulangerie-pâtisserie	81	17 %	152	33 %
Coiffure	52	11 %	128	28 %
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	49	11 %	110	24 %
Immobilier	43	9 %	93	20 %
Esthétique - cosmétique	39	8 %	80	17 %
Entreprises de services à la personne	27	6 %	62	13 %
Interprofession	24	5 %	72	16 %
Maintenance des matériels (SDLM)	21	5 %	44	9 %
Pharmacie d'officine	20	4 %	35	8 %
Personnel des Prestataires de service du secteur tertiaire	15	3 %	55	12 %
Fleuristes, vente et services des animaux familiers	13	3 %	25	5 %
Pâtisserie	9	2 %	43	9 %
Autres branches	71	15 %		
TOTAL	464	100 %		

PARTIE 3



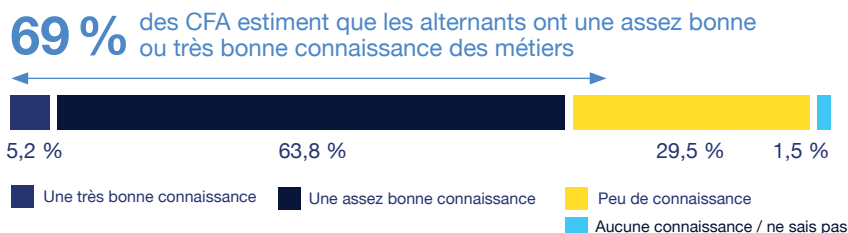
Quel est le regard des CFA sur l'amont de l'alternance ?

1 – Quelle est la connaissance des métiers des alternants selon les CFA ?

Le niveau de connaissance des métiers estimé est globalement bon, quelle que soit la branche professionnelle principale dans laquelle les organismes de formation enregistrent majoritairement leurs contrats. Toutefois, dans certaines branches, la part des CFA qui pensent que les alternants ont **peu de connaissance des métiers** liés à la formation est significativement plus importante : dans la **pharmacie d'officine** (55 % contre 30 % en moyenne) et dans l'immobilier (44 %). Inversement, les organismes de formation dont la branche professionnelle principale est boulangerie-pâtisserie sont 72 % à estimer que les alternants ont **une assez bonne connaissance** des métiers (contre 64 % en moyenne).

Figure 5

Évaluation par les CFA du niveau de connaissance des apprentis sur les métiers en lien avec la formation suivie



Quels regards ont les CFA et les alternants sur la connaissance des métiers des alternants ?

Une meilleure connaissance des métiers selon les alternants que selon les organismes de formation

82 %
des alternants

estiment avoir une bonne connaissance des métiers sur lesquels leur formation débouche

69 %
des organismes de formation

estiment que les alternants ont une bonne connaissance des métiers

Les CFA et les alternants estiment que ces derniers ont une bonne connaissance des métiers en lien avec la formation suivie. Un écart de 13 points est toutefois constaté. Cette différence peut tenir au fait que les CFA s'expriment sur une vision générale, de l'ensemble de leurs alternants et des différents métiers auxquels ils se forment, ce qui les amène à nuancer leur point de vue. Par ailleurs, ils disposent aussi d'une connaissance plus fine de la réalité des métiers que ces derniers, ce qui peut les conduire à un jugement un peu en deçà de celui des alternants. Toutefois, dans certaines branches professionnelles, le constat peut s'inverser comme c'est le cas dans la branche professionnelle de la boulangerie-pâtisserie, pour laquelle le niveau de connaissance des métiers est jugé plus important par les organismes de formation de la branche comparé aux alternants.

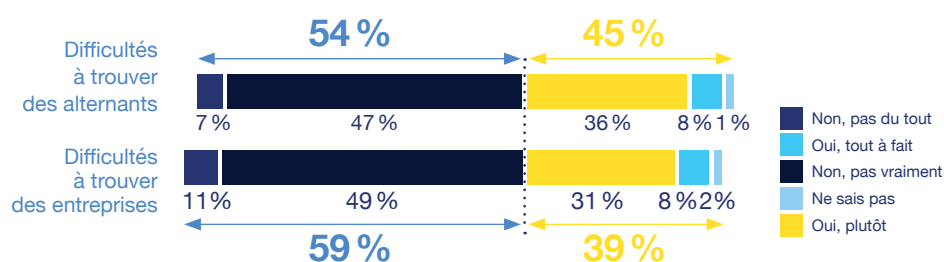
2 – Les CFA rencontrent-ils des difficultés pour recruter des alternants et rechercher des entreprises ?

Pour assurer l'ouverture de leur formation, les CFA doivent disposer à la fois d'un nombre suffisant d'alternants inscrits et d'entreprises prêtes à les accueillir. Ils doivent s'engager dans la recherche de candidats et d'entreprises. Cette recherche implique de faire connaître les formations proposées auprès de ces deux publics. Elle repose également sur la capacité des CFA à nouer des relations solides avec le tissu économique local et à promouvoir auprès des employeurs les

bénéfices de l'alternance. La difficulté est un peu plus marquée pour trouver des alternants (45 %) que pour trouver des entreprises (39 %). Ainsi, près de la moitié des organismes de formation interrogés estiment avoir des difficultés à trouver des alternants pour la principale branche professionnelle du périmètre Opco EP dans laquelle les alternants effectuent le plus grand nombre de contrats.

Figure 6

Difficultés selon les CFA à trouver des alternants et des entreprises
(pour la principale branche professionnelle du périmètre Opco EP)



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Toutefois, on peut observer que les difficultés des CFA varient sensiblement selon les branches professionnelles du périmètre Opco EP dans lesquelles les alternants effectuent leur contrat. Selon les branches, les difficultés peuvent porter plutôt sur le recrutement des alternants ou davantage sur la recherche d'entreprises.

Figure 7 Difficultés des CFA à trouver des alternants et des entreprises selon les branches professionnelles du champ Opco EP en lien avec les formations proposées

Les résultats concernent ici les branches professionnelles principales et secondaires des organismes de formation. Ces derniers ont été interrogés sur le sujet pour ces différentes branches.

	Nombre OFA et CFA	Part ayant des difficultés à trouver :		Ecart entre A et E (nbre de points)
		des alternants (A)	des entreprises (E)	
Boucherie, boucherie-charcuterie	38	68 %	26 %	▲ 42
Entreprises de services à la personne	62	74 %	40 %	▲ 34
Boulangerie-pâtisserie	152	49 %	20 %	▲ 30
Pharmacie d'officine	35	37 %	20 %	■ 17
Interprofession	72	51 %	35 %	■ 17
Maintenance des matériels (SDLM)	44	55 %	39 %	■ 16
Fleuristes, vente et services des animaux familiers	25	44 %	32 %	■ 12
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	110	38 %	36 %	■ 2
Coiffure	128	52 %	52 %	■ 1
Pâtisserie	43	28 %	30 %	■ -2
Prestataires de services du secteur tertiaire	55	49 %	55 %	■ -5
Immobilier	93	35 %	66 %	▼ -30
Esthétique - cosmétique	80	33 %	65 %	▼ -33

Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Les difficultés à trouver des alternants sont particulièrement marquées dans les formations en lien avec les branches **Entreprises de services à la personne et Boucherie, boucherie-charcuterie**. Les CFA concernés sont respectivement **74 %** et **68 %** à avoir exprimé des difficultés. Au-delà du recrutement des alternants, certains CFA ont aussi exprimé des difficultés à garder les effectifs en cours de formation comme en témoigne un CFA : « Dans notre secteur d'activité infra bac, le taux de no show, d'abandon est très élevé.

La trésorerie est compliquée car nous commençons nos promotions à 18 pour avoir un petit groupe et parfois terminons à 6 », complément apporté par un organisme de formation dont les formations principales sont en lien avec les Entreprises de services à la personne.

Les difficultés à trouver des entreprises sont quant à elles plus importantes dans les CFA dont les formations sont en lien avec les branches **Esthétique-cosmétique (65 %)** et **Immobilier (66 %)**.

Au niveau des formations suivies en alternance (pour celles pour lesquelles au moins 20 CFA ont répondu), les difficultés à trouver des alternants apparaissent plus marquées pour le BP Coiffure (**60 %** des CFA). Les difficultés pour rechercher des entreprises concernent particulièrement le BTS Professions immobilières (pour **75 %** des CFA) en lien avec la branche Immobilier évoquée précédemment.

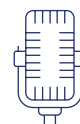


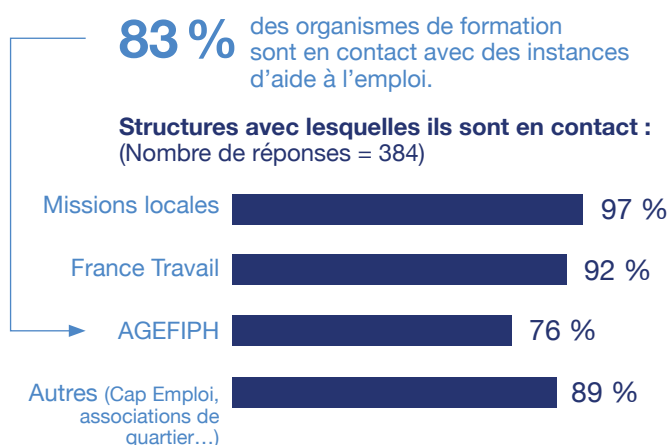
Figure 8 Difficultés des CFA à trouver des alternants et des entreprises selon la formation pour laquelle les établissements ont eu le plus de sortants en 2022

Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

	Difficultés à trouver des alternants	Difficultés à trouver des entreprises
Coiffure (BP)	60 %	25 %
Management des unités commerciales - MUC (BTS) / Management commercial opérationnel - MUC (BTS)	55 %	16 %
Préparateur en pharmacie (BP)	50 %	23 %
Professions immobilières (BTS)	46 %	75 %
Métiers de la coiffure (CAP)	43 %	33 %
Pâtissier (CAP)	14 %	26 %

Pour les aider dans ces recherches, les CFA sont tous pour la plupart en relation avec des organismes d'aide à l'emploi.

Figure 9 Relations des CFA avec des structures d'aide à l'emploi pour trouver des alternants et des entreprises



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Regards croisés CFA / Alternants / entreprises

Sur la question des difficultés de recrutement, les CFA sont nettement plus nombreux (**45 %**) à estimer qu'il est difficile de trouver des alternants que les entreprises (**16 %**). En revanche, entre alternants et CFA, les regards convergent avec **35 %** des alternants qui déclarent qu'il a été difficile de trouver une entreprise pour **39 %** des CFA.

En croisant les difficultés observées côté alternants et côté entreprises, il ressort certaines spécificités par branche professionnelle et région.

Par branche professionnelle :

- > **Cabinets dentaires :**
difficultés de recrutement moins importantes pour les alternants et les entreprises (par rapport à la moyenne nationale)
- > **Boulangerie-pâtisserie, Boucherie :**
difficultés de recrutement plus marquées du côté des entreprises mais moins marquées du côté des alternants
- > **Esthétique-cosmétique, Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles, Pharmacie d'officine :**
difficultés de recrutement plus marquées du côté des alternants mais moins marquées du côté des entreprises
- > **Fleuristes, vente et services des animaux familiers, Coiffure :**
difficultés de recrutement plus importantes aussi bien au niveau des alternants que des entreprises.

Par région :

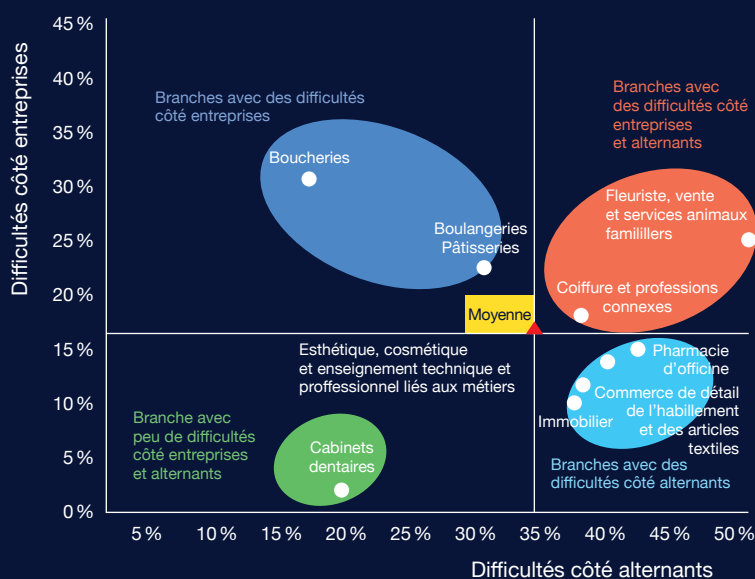
- > **DROM :**
difficultés de recrutement moins importantes pour les alternants et les entreprises (par rapport à la moyenne nationale)
- > **PACA :**
difficultés de recrutement plus marquées du côté des entreprises mais moins marquées du côté des alternants
- > **Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire :**
difficultés de recrutement plus marquées du côté des alternants mais moins marquées du côté des entreprises
- > **Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Occitanie :**
difficultés de recrutement plus importantes aussi bien au niveau des alternants que des entreprises
- > **Normandie et Hauts-de-France :**
difficultés relativement similaires par rapport à la moyenne nationale.

Regards croisés Alternants / entreprises

Volume de répondants aux questions suivantes :

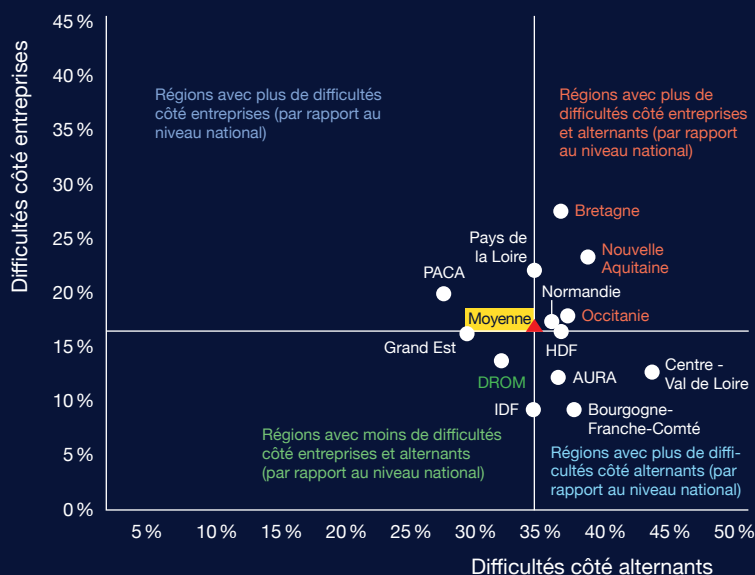
- > Côté alternants « Diriez-vous qu'il a été difficile pour vous de trouver une entreprise ? » : **3465**
- > Côté entreprises « Estimez-vous que votre entreprise ait rencontré des difficultés à recruter un ou une alternant(e) ? » : **1015**

Figure 10 Des difficultés de recrutement qui varient selon les branches professionnelles

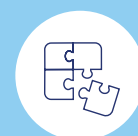


Regards croisés Alternants / entreprises

Figure 11 Des disparités moins marquées selon les régions en matière de difficultés de recrutement



PARTIE 4



Quel est l'accompagnement proposé par les CFA pendant l'alternance ?

1 – Comment les CFA accompagnent les alternants ?

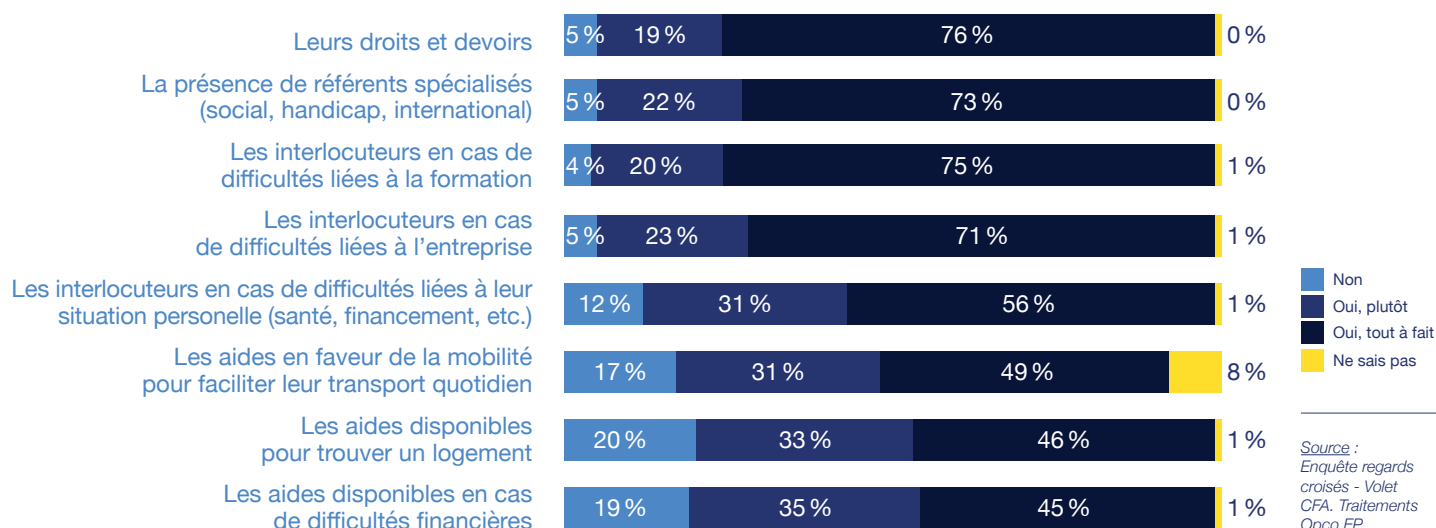
1.1 – Les CFA délivrent quasiment tous un premier niveau d'informations sur les interlocuteurs possibles et les aides existantes

Avant leur entrée en formation, la plupart des CFA interrogés indiquent informer les alternants sur leurs droits et devoirs, les interlocuteurs et référents à contacter en cas de difficultés et les aides disponibles.

Les points sur lesquels l'information n'est pas toujours généralisée concernent :

- > **Les interlocuteurs** en cas de difficultés liées à leur situation personnelle
- > **Les aides disponibles**, que ce soit en faveur de la mobilité quotidienne, pour trouver un logement ou en cas de difficultés financières.

Figure 12 Informations délivrées aux alternants par les CFA avant leur entrée en formation



Regards croisés Alternants / OFA-CFA

Le niveau d'information provenant des CFA est également majoritairement reconnu par les alternants. Ainsi, **72%** indiquent avoir été suffisamment informés sur les interlocuteurs en cas de difficultés liées à l'entreprise ou à la formation. Dans des proportions similaires, les alternants ont été suffisamment informés sur leurs droits et leurs devoirs (**70%**).

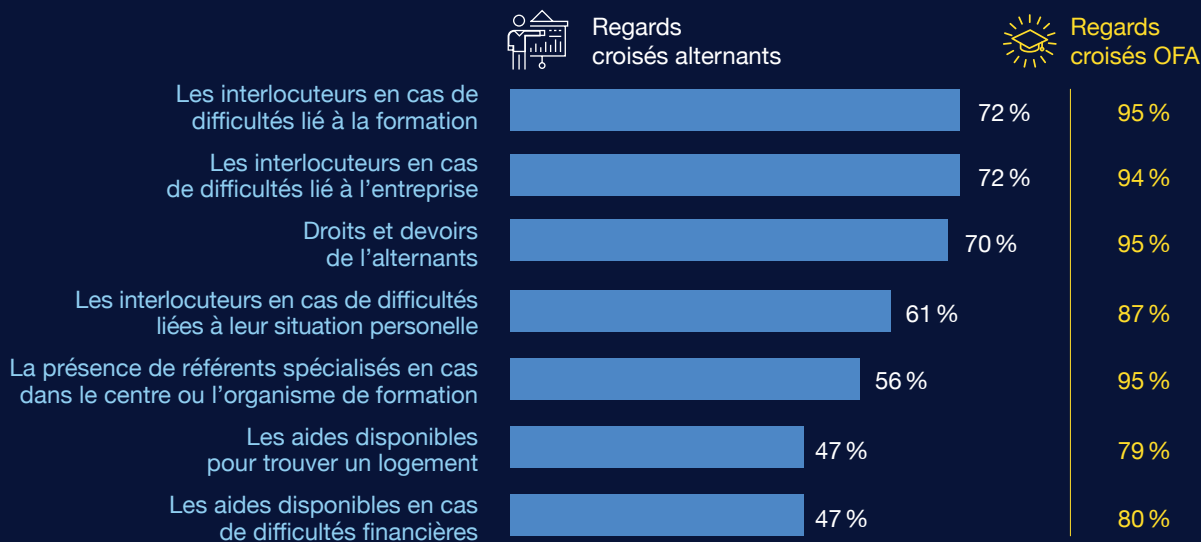
Néanmoins, il convient de souligner un décalage dans l'appréciation du niveau d'information entre les CFA et les alternants. Ces derniers s'estiment globalement moins informés sur ces sujets que ce qu'en disent les organismes de formation. Les réponses sont toutefois cohérentes sur le type d'information le plus souvent partagé (interlocuteurs en cas de difficultés liés à leur formation, leur entreprise,

droits et devoirs de l'alternant) et celles qui le sont moins. Il s'agit des informations relatives aux aides disponibles et aux interlocuteurs en cas de difficultés liées à leur situation personnelle dans une moindre mesure.



Figure 13 Type d'information relayée par le CFA à l'alternant

Volume de répondants à la question suivante : « Diriez-vous que votre centre de formation vous a suffisamment informé sur... » : 3 465 - Illustration avec la part des personnes ayant répondu par « oui » pour chaque item et comparaison avec les réponses des organismes de formation sur ces mêmes modalités.



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.



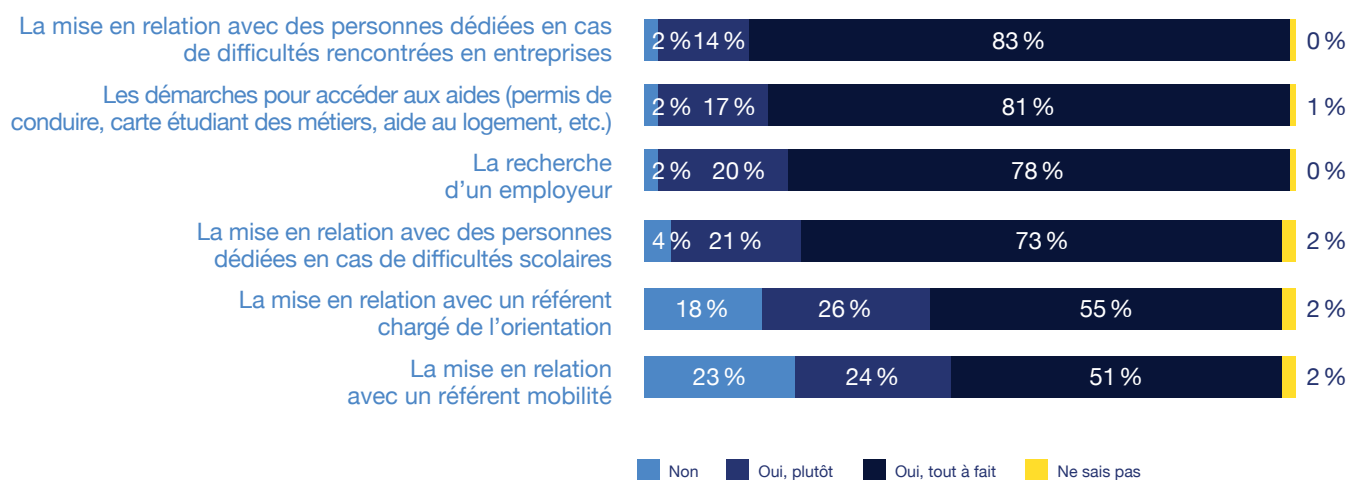
1.2 – Les CFA accompagnent les alternants en cas de difficultés avec les entreprises mais aussi dans les démarches pour accéder aux aides et pour rechercher un employeur

Interrogés sur leur accompagnement auprès des alternants, près ou plus de 8 CFA sur 10 citent :

- > La mise en relation avec des personnes en cas de difficultés avec les entreprises / en cas de difficultés scolaires,
- > Les démarches pour accéder aux aides,
- > La recherche d'un employeur.

En revanche, l'accompagnement des alternants apparaît moins systématique pour mettre en relation les alternants avec un référent chargé de l'orientation ou de la mobilité.

Figure 14 Accompagnement des alternants par les CFA sur les éléments suivants



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

1.3 – Les mesures mises en oeuvre par les CFA pour lutter contre la précarité des alternants

Le partenariat avec des associations et la mise en place d'un service dédié à l'accompagnement individualisé sont les principales mesures de lutte contre la précarité mises en place par les organismes de formation.

La mise en place d'un fonds social ou d'une commission sociale sont des pratiques moins courantes. Elles concernent respectivement **25 % et 22 %** des CFA.

Figure 15 Mesures de lutte contre la précarité mises en place par les organismes de formation



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

26 % des CFA ont mis en place d'autres mesures. Elles concernent le plus souvent l'accompagnement des alternants sur le volet social ou psychologique (par le biais d'un référent social ou d'une aide en ligne psychologique) ainsi que des aides sur la restauration, le logement, le transport (aide au permis) ou encore le prêt de matériel (comme des ordinateurs).

1.4 – Visites des CFA en entreprise

Concernant les visites dans l'entreprise de l'alternant, les CFA laissent entendre qu'ils visitent la plupart des entreprises. Ainsi, **80 %** des CFA indiquent rendre visite à plus de **90 %** des alternants en entreprise et **66 %** indiquent rendre visite à tous les alternants en entreprise.

La part des alternants visités par les CFA varie selon les régions. L'Ile-de-France se distingue en particulier par un nombre plus faible de visites. Seule la moitié des CFA interrogés indique visiter plus de **90 %** des alternants en Ile-de-France. Ce résultat rejoint le retour des entreprises sur ce même sujet.

Regards croisés Entreprises / Alternants / CFA

Les CFA sont plus nombreux à déclarer avoir rendu visite à leurs alternants en entreprise :

58 %

des alternants

ont déclaré que le CFA a réalisé une ou plusieurs visites dans leur entreprise,

62 %

des entreprises

disent avoir été visitées par les CFA,

66 %

des CFA

déclarent avoir visité l'entreprise dans laquelle le jeune effectue son alternance.

Il convient de souligner que la question posée était légèrement différente pour les CFA.

2 – Comment les CFA accompagnent les entreprises ?



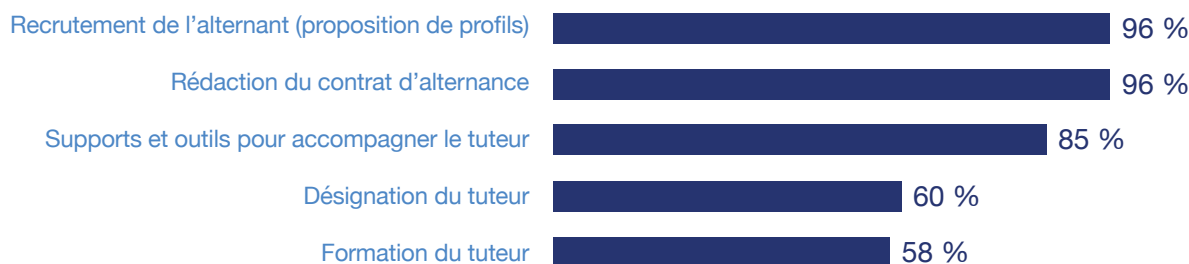
Les services d'accompagnement mis en place par les CFA à destination des entreprises concernent en priorité le recrutement de l'alternant et la rédaction du contrat.

Concernant les tuteurs/maitres d'apprentissage, les services des CFA portent moins sur leur formation que sur la mise à disposition des ressources (supports et outils) pour aider les tuteurs dans leurs missions.

Ces services peuvent varier selon les branches concernées. Sur la formation des tuteurs/maitres d'apprentissage, les CFA en lien avec les branches Immobilier ou Entreprises de services à la personne proposent davantage que les autres un service d'accompagnement (67 %). Inversement, c'est moins le cas pour les branches Esthétique-cosmétique (41 %) et Coiffure (52 %).



Figure 16 Services d'accompagnement des entreprises mis en place par les organismes de formation



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 58 % des CFA indiquent avoir mis en place une formation des tuteurs / maîtres d'apprentissage pour la formation pour laquelle l'organisme a eu le plus de sortants en 2022.

Regards croisés Entreprises / CFA

- > **Des deux côtés, la rédaction du contrat d'alternance figure comme un des accompagnements principaux.** 78% des entreprises qui souhaitent être accompagnées sur le sujet l'ont été.
- > **On observe toutefois un décalage** entre la mise en place du service d'accompagnement par les CFA et sa mise en oeuvre selon les entreprises. En effet, si les CFA indiquent pour la plupart avoir mis en place un service d'accompagnement au recrutement, les deux tiers des entreprises qui en avaient besoin estiment l'avoir réellement été.
- > **Les CFA et les entreprises** s'accordent sur le fait que la formation du tuteur ou du maître d'apprentissage est l'accompagnement le moins pris en charge par les CFA. Ce service est mis en place par 58 % des CFA selon ces derniers. Du côté des entreprises, seules 27 % des entreprises qui souhaitent bénéficier d'un tel accompagnement l'ont été.

Regards croisés Entreprises / CFA

De bonnes relations entre les CFA et les entreprises ...

> **Les CFA interrogés** se disent quasiment tous investis sur ces différents aspects :

- Accueil et intégration des alternants
- Echanges avec les interlocuteurs dans les entreprises
- Adéquation contenu de la formation
- Disponibilité en cas de situations spécifiques

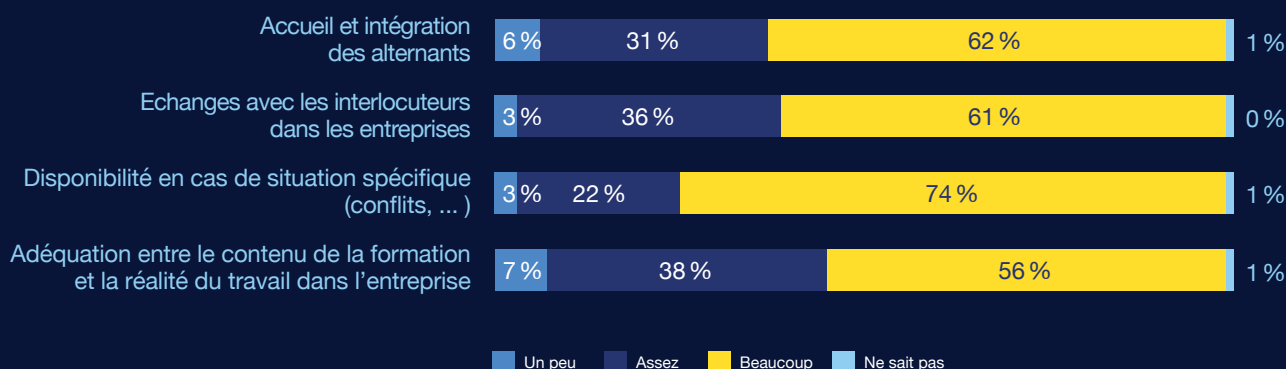
> **De leur côté, les entreprises** portent un regard très satisfaisant sur leurs relations avec le centre de formation sur ces mêmes aspects.

... qui s'accompagne d'attentes plus importantes sur l'adéquation du contenu de la formation

> **L'adéquation entre le contenu de la formation et la réalité du travail** est le point sur lequel le niveau de satisfaction des entreprises est le moins élevé tout en restant important.



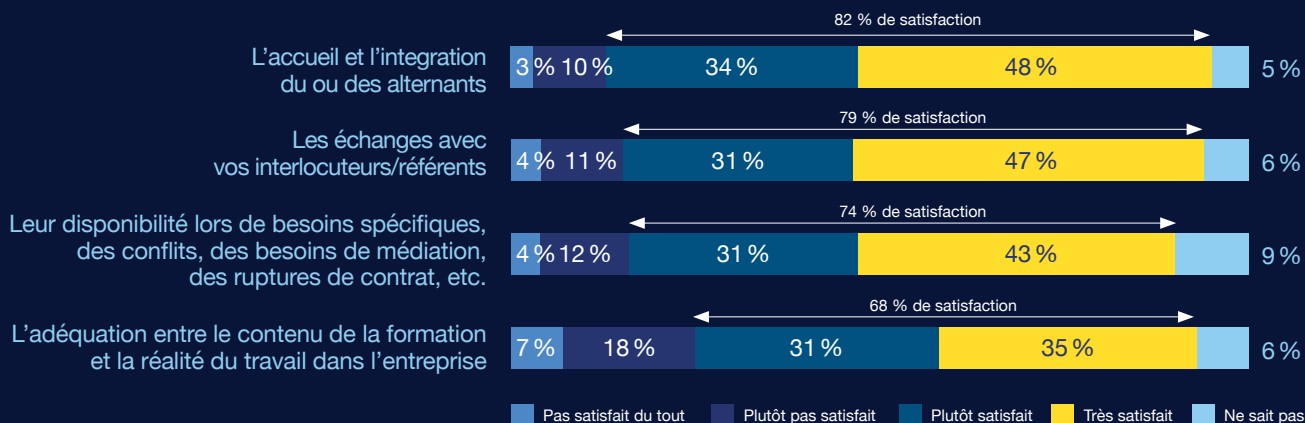
Figure 17 Niveau d'investissement des CFA dans leurs rapports avec les entreprises sur les aspects suivants :



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 93 % des CFA se sont beaucoup (62 %) ou assez (31 %) investis dans l'accueil et l'intégration des alternants (pour la formation pour laquelle l'organisme a eu le plus de sortants en 2022).

Figure 18 Niveau de satisfaction des entreprises dans leurs rapports avec les CFA sur les mêmes aspects :



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.



Quelle est la perception des CFA sur la fin de l'alternance et le devenir des alternants ?

1 – Comment se passent les interruptions de parcours des alternants selon les CFA ?

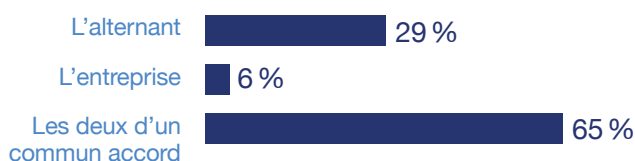
1.1 – Les interruptions de parcours sont fréquentes

Le retour des CFA met en exergue, comme les entreprises, des cas d'interruption de parcours et de rupture fréquents. Plus de huit CFA sur dix (**85 %**) indiquent avoir eu des ruptures de contrats d'alternance au cours de l'année 2022 dans leur formation principale. En moyenne, dans les CFA, la part des ruptures est estimée par ces derniers à **15 %** dans leur formation principale.

1.2 – Origine de la rupture de contrat

Les différents acteurs sont d'accord sur le fait que les alternants sont plus souvent à l'origine de la rupture que les entreprises. Toutefois, les organismes de formation minorent le rôle des alternants dans cette rupture par rapport aux autres acteurs et ont plutôt tendance à penser que celle-ci se fait d'un commun accord.

Figure 19 Origine la plus souvent de la rupture selon les CFA



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Regards croisés Entreprises / Alternants / CFA

Pour les deux tiers des centres de formation, la rupture du contrat d'apprentissage résulte le plus souvent d'un commun accord (ce qui est nettement supérieur à ce qui est exprimé par les alternants et les entreprises).

Le croisement des regards sur la question des interruptions de parcours montre une relative variabilité selon le public retenu :

> Sur le fait que l'origine de la rupture est liée à l'alternant :

55 %
des alternants
sont d'accord

50 %
des entreprises
sont d'accord

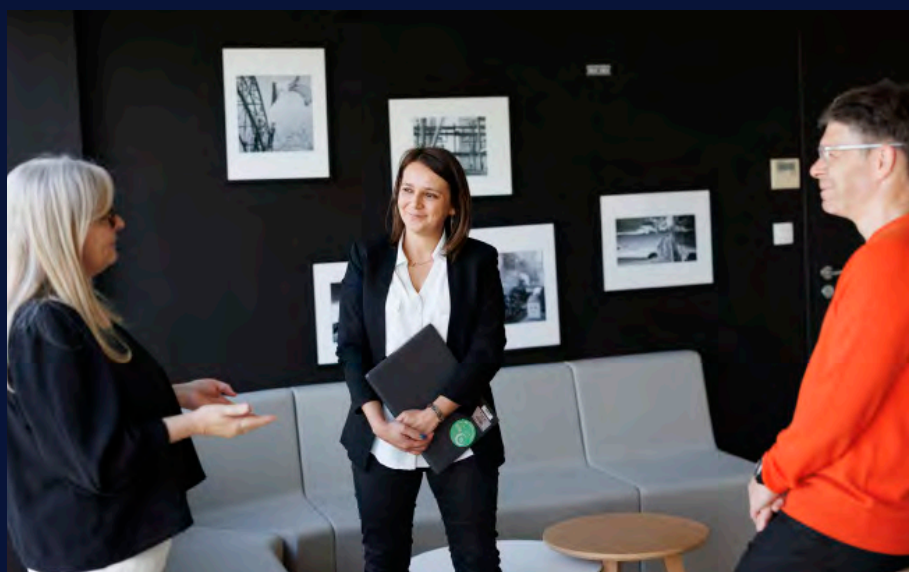
29 %
des CFA
sont d'accord

> Sur le fait que l'origine de la rupture est liée à l'entreprise :

14 %
des alternants
sont d'accord

21 %
des entreprises
sont d'accord

6 %
des CFA
sont d'accord





1.3 — Les CFA sont le plus souvent informés des raisons de cette rupture de contrat

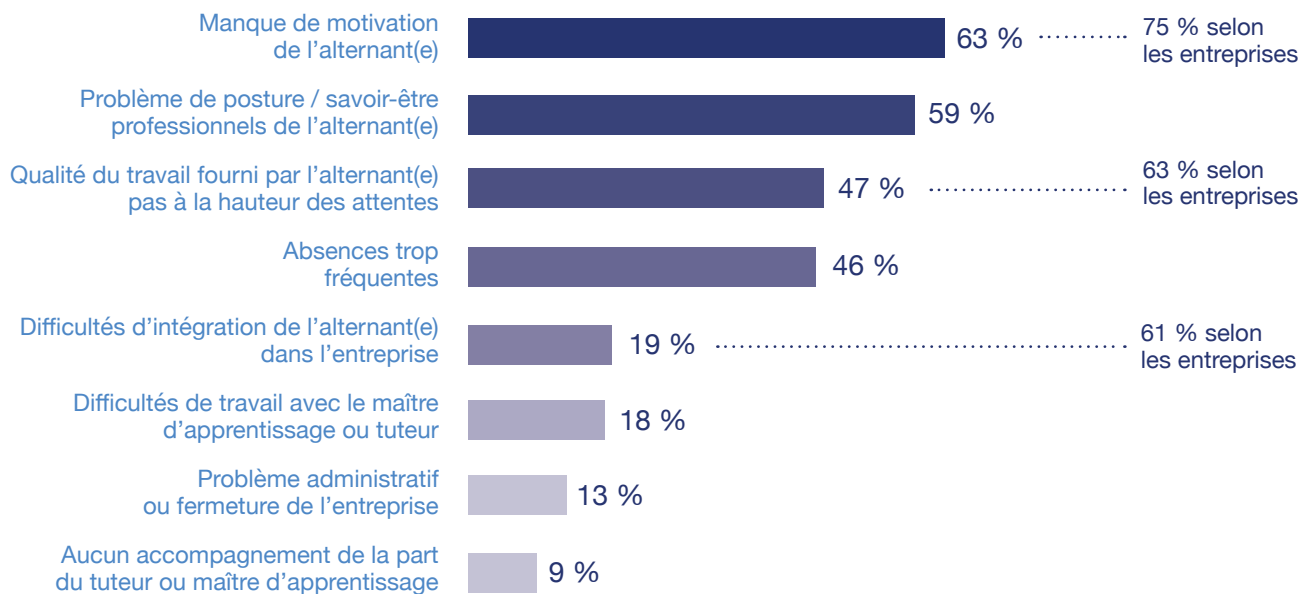
Les CFA ont déclaré être généralement informés des raisons de la rupture, que celles-ci soient à l'origine des entreprises ou des alternants.

Les raisons de cette rupture côté entreprises

- > **Le manque de motivation et le savoir-être** des alternants, premiers motifs mis en avant par les CFA. Vient ensuite la qualité du travail fourni par l'alternant qui ne correspond pas aux attentes des employeurs.
- > **Le manque de motivation** est une raison encore plus mise en avant par les CFA dont la branche principale relève des activités artisanales (**70 %**).



Figure 20 Raisons les plus fréquentes des ruptures des contrats d'alternance selon les organismes de formation quand les employeurs en sont à l'origine (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 63 % des organismes de formation pensent que le manque de motivation des alternants est une raison fréquente de rupture quand l'entreprise en est à l'origine.



Raisons de cette rupture côté alternants

> **Les conditions de travail** : première raison de rupture selon les alternants.

Une raison relativement fréquente pour les CFA également (36 %), en particulier dans les activités artisanales (45 %). Cette raison semble plus sous-estimée par les entreprises (25 %).

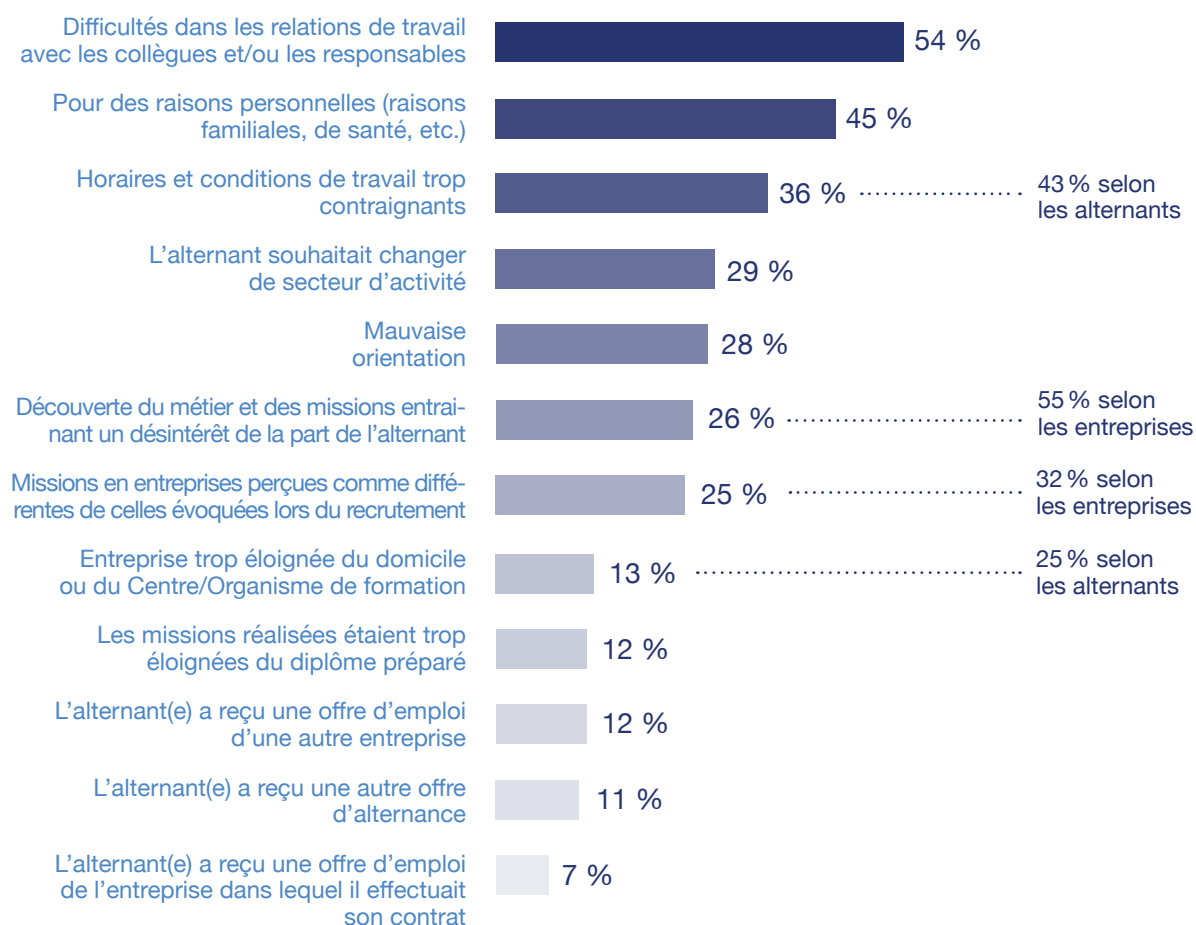
> **Les missions proposées qui ne correspondent pas**, deuxième facteur le plus important selon les alternants (25 %).

Il s'agit d'un facteur sur lequel s'accordent les entreprises et les CFA.

> **Les difficultés de relations de travail** avec les autres personnes de l'entreprise : premier facteur selon les CFA. Ce résultat rejoint les travaux des chercheurs selon lesquels les raisons des ruptures sont multifactorielles (Capdevielle-Mognubas, 2015). Des interactions insuffisantes au sein de l'entreprise et des alternants pas toujours associés aux activités de l'entreprise peuvent induire aussi un manque de motivation chez ces derniers.

> **Enfin, les raisons personnelles** sont un facteur davantage mis en évidence par les CFA (45 % CFA) et les entreprises (28 %) que ce qu'en disent les alternants eux-mêmes (15 %).

Figure 21 Raisons les plus fréquentes des ruptures des contrats d'alternance selon les CFA quand les alternants en sont à l'origine (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 63 % des organismes de formation pensent que le manque de motivation des alternants est une raison fréquente de rupture quand l'entreprise en est à l'origine.

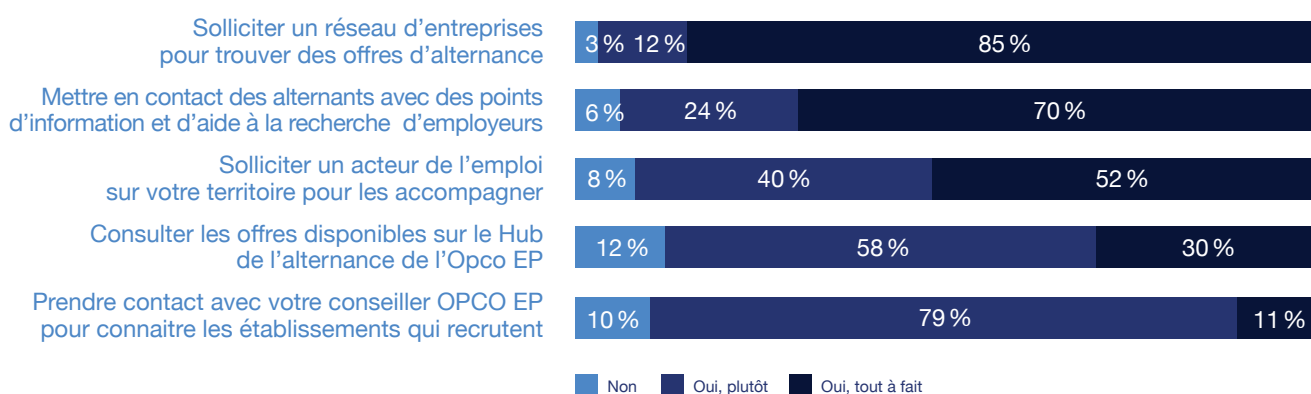
1.4 — Accompagnement des CFA suite à la rupture

L'ensemble des CFA indiquent accompagner les alternants à trouver une nouvelle entreprise en cas de rupture de contrat. Pour 22 % d'entre eux, cet accompagnement se fait uniquement si l'alternant en fait la demande.

Pour accompagner les alternants à retrouver une entreprise, les CFA font quasiment tous appel à des **réseaux d'entreprise (85 %)** ou, dans une moindre mesure, les mettent en contact avec des points d'information et d'aide à la recherche d'employeurs (70 %) ou avec un acteur de l'emploi du territoire (52 %).

Moins couramment, les CFA recourent au Hub de l'alternance d'Opco EP pour consulter les offres (30 %) ou prennent contact avec un conseiller de l'Opco (11 %). L'usage du Hub est à mettre en lien avec son redéploiement (lancement à partir de la rentrée 2023).

Figure 22 Actions mises en œuvre par les organismes de formation pour accompagner les alternants en cas de rupture de contrat



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 85 % des organismes de formation indiquent solliciter un réseau d'entreprises pour aider les jeunes à trouver des offres d'alternance.

Après une rupture de contrat, les CFA estiment que c'est plutôt rare que les alternants ne souhaitent pas rechercher une nouvelle entreprise (pour 74 % des OFA et CFA). Seuls 16 % des CFA estiment que c'est souvent le cas.

Lorsque les alternants ne veulent pas rechercher une nouvelle entreprise, **les trois principales raisons avancées par les CFA** sont :

- > L'abandon du projet de formation (1^{ère} raison)
- > Un nouveau projet de formation dans un autre secteur (2^{ème} raison)
- > Le fait que l'alternant a déjà trouvé une autre entreprise par lui-même



Regards croisés OFA-CFA / Alternants

Selon les alternants, lorsqu'ils ont cherché une nouvelle entreprise suite à la rupture de leur contrat, ils se sont fait accompagner par leur OFA et CFA dans 38 % des cas.

Selon les OFA et CFA, les alternants sont systématiquement accompagnés à trouver une nouvelle entreprise en cas de rupture. Toutefois, cet accompagnement est à la demande des alternants selon 22 % des OFA et CFA, ce qui peut expliquer pour partie l'écart avec les retours des alternants.

2 – Quelle est la situation des alternants à l'issue de la formation dans le CFA ?

A la question « quelle proportion d'alternants a été embauchée à l'issue de leur formation dans l'entreprise dans laquelle ils étaient en alternance ? », les CFA déclarent que près d'un alternant sur deux (48 %) est embauché à l'issue de la formation dans l'entreprise dans laquelle il était en alternance.



La part des alternants embauchés à l'issue de la formation varie selon la principale branche du champ Opco EP en lien avec les CFA. Ainsi :

> **Les CFA estiment que davantage d'alternants sont embauchés dans les branches Maintenance des matériels, Pharmacie d'officine** (notamment pour préparateur en pharmacie avec 59 % d'embauchés) et Coiffure (63 % dans les OFA et CFA où le diplôme principal est le BP Coiffure ; 52 % pour le CAP Métiers de la Coiffure)

> **Ils estiment qu'ils le sont moins dans les branches Immobilier** (38 % pour le BTS professions immobilières) et **Prestataires de service du secteur tertiaire**.

Cette proportion ne varie en revanche pas de façon significative selon les régions. Seule l'**Ile-de-France** se distingue avec une part plus faible d'embauchés estimée par les CFA (41 %). On peut penser que ce résultat peut tenir au niveau de diplôme plus important et à la poursuite d'études plus fréquente.

De la même façon, il a été demandé aux CFA quelle est la part des alternants qui ont souhaité changer de branche/secteur. Cette part est relativement faible : 13 %. Elle varie selon les branches professionnelles : le souhait de changer est plus fréquent dans le commerce de détail de l'habillement et des articles textiles (20 %) et l'est moins dans la pharmacie d'officine et la maintenance des matériels (SDLM) (10 %).

Raisons qui poussent les alternants à changer de branche :

Raisons les plus citées	
Rang 1	Découvrir une nouvelle branche professionnelle. Changer de métier
Rang 2	Non satisfaction des conditions de travail dans la branche
Rang 3	Volonté de changer d'entreprise (les a conduit vers un autre secteur)

Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Regards croisés Entreprises / Alternants / CFA

Si l'on croise les regards des 3 acteurs de l'alternance, on note :

> Qu'il y a proposition d'un nouveau contrat pour un peu plus de la moitié (51 %) des alternants quand un peu moins de la moitié des entreprises le déclarent.

> Que lorsqu'il y a proposition d'un contrat à l'alternant, près de deux tiers (63 %) d'entre-euxdisent l'accepter. Pour les entreprises, c'est plutôt un peu plus de trois quarts des alternants qui l'accepteraient.

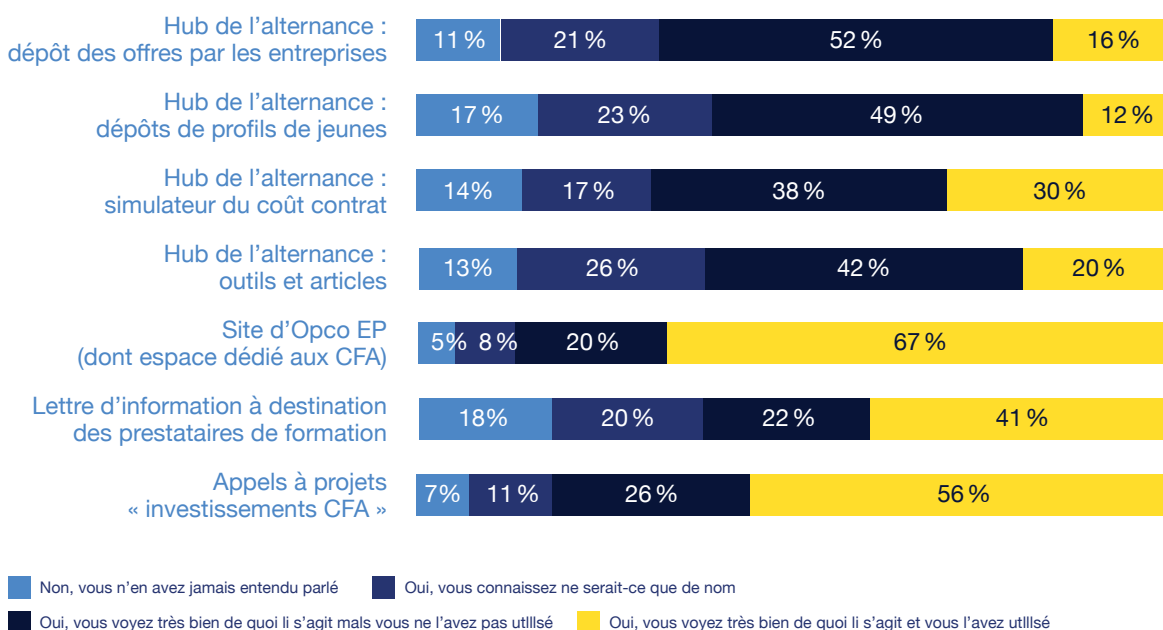
> Que pour les alternants comme pour les entreprises, près d'un tiers des contrats se concluent par une embauche dans l'entreprise du contrat.

Pour les CFA, cette proportion est relativement supérieure (48 %), ce qui laisse penser qu'ils ont une perception plus favorable sur la continuité du parcours professionnel de l'alternant dans la même entreprise.

3 – Quel est l’outil d’Opco EP le plus connu et le plus utilisé par les CFA ?

Parmi les différents outils d’Opco EP mis à disposition auprès des CFA, l’espace qui leur est dédié sur le site internet d’Opco EP est le plus connu et utilisé (par **67 %** des CFA). Les autres services les plus utilisés sont les appels à projets « Investissements CFA » (**56 %**) et la lettre d’information dédiée aux prestataires de la formation (**41 %**).

Figure 23 Connaissance et utilisation des outils mis à disposition des OF par Opco EP



Source : Enquête regards croisés - Volet CFA. Traitements Opco EP.

Note de lecture : 67 % des organismes de formation indiquent connaître et utiliser le site d’Opco EP, notamment la partie qui leur est dédiée. 5% indiquent n’en avoir jamais entendu parler.

Les outils proposés par le biais du Hub de l’alternance sont à la date de l’interrogation moins connus et moins utilisés (**36 %**). Le simulateur de coût contrat est celui auquel les CFA recourent également assez fréquemment (**30 %**).



